

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 janvier 2025

PLFSS POUR 2025 - (N° 622)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 710

présenté par
M. Bazin

ARTICLE 16 TER

À la deuxième phrase du deuxième alinéa 2, substituer au mot :

« compétentes »,

le mot :

« permanentes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.